



Le 05 mai 2023

ALERTE AGRESSION

Ce jeudi 4 mai aux alentours de 8 heures du matin, le gradé de roulement accompagné de l'agent d'étage se sont rendus à la cellule disciplinaire pour faire sortir un détenu et le ramener dans sa cellule. **Le détenu est entré dans sa cellule mais s'est subitement retourné et a agrippé le gradé au niveau du col en lui assénant un coup au niveau de la bouche, ce qui a provoqué une blessure saignante chez le gradé.**

L'agent d'étage a immédiatement déclenché l'alarme pour appeler des renforts, qui sont rapidement arrivés pour maîtriser le détenu agressif. Le détenu a été conduit au quartier disciplinaire, où il a tenté de réitérer son geste, mais les collègues présents l'ont de nouveau, rapidement maîtrisé pour lui passer les menottes et effectuer une fouille de sécurité, comme le prévoit la procédure pour tout placement en quartier disciplinaire.

Au cours de cette agression, un agent a eu la main gonflée, un autre des griffures au niveau du cou, mais le gradé a été le plus touché, souffrant de multiples contusions. Pour cette raison, la direction de la prison a demandé le transfert du détenu en question. Les trois agents ont déposé plainte auprès des autorités compétentes. **Le gradé blessé a quant à lui obtenu une interruption temporaire de travail (ITT) de 8 jours.**



FO JUSTICE de la MA de Valenciennes exige que ce détenu purge une peine de 30 jours fermes au quartier disciplinaire et qu'il soit transféré vers un nouvel établissement.

Le bureau local **FO Justice** souhaite un prompt rétablissement à nos collègues et se tient à leur entière disposition dans l'accompagnement des diverses démarches administratives

